

Les maires et l'État : les raisons d'un désamour qui va croissant

DÉCRYPTAGE - Alors qu'une réunion des maires ultramarins, ce lundi à Issy-les-Moulineaux, donne le coup d'envoi du 106^e congrès des maires de France, que Michel Barnier conclura jeudi, l'universitaire Martial Foucault revient sur les tensions croissantes entre les maires et l'État.

Parution dans [Le Figaro du 18 novembre 2024](#)

La goutte d'eau qui est en train de faire déborder le vase de la discorde entre les maires et l'État, ressemble plus à un océan. Un océan d'économies de 5 milliards d'euros selon le gouvernement, mais que l'Association des Maires de France estime à 10 milliards. Les annonces de Michel Barnier, lors de la présentation du budget 2025 ont ravivé de vieilles tensions entre l'exécutif national et ses pendants locaux. Déjà, entre 2015 et 2017, il avait été demandé aux collectivités locales de réduire leurs budgets de 10 milliards d'euros ; après deux réformes territoriales (lois MAPTAM en 2014 et NOTRe en 2015) fortement contestées. C'est peu dire que les maires et les présidents de départements n'ont pas accueilli les intentions du nouveau gouvernement avec entrain.

Rétablir un lien de considération

Dès septembre 2024, les déclarations de l'ancien ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, avaient mis le feu aux poudres lorsqu'il avait pointé du doigt les collectivités locales, selon lui seules responsables d'un déficit de 16 milliards d'euros. Que ce prétendu dérapage s'avère vrai ou faux, une fois les comptes publics consolidés, le mal est fait : une bonne partie des maires qualifie le regard que portent les responsables politiques nationaux d'infantilisant, voire d'injurieux.

Entre 2020 et 2023, le nombre de maires jugeant que l'État leur manque de considération a considérablement augmenté (de 28% à 45%) . À l'opposé, une majorité de maires (62%) juge pouvoir compter sur la reconnaissance de leurs citoyens, quand bien même ces derniers se montrent de plus en plus exigeants et consuméristes vis-à-vis du bien commun local.

Le désamour maires-État se confirme chez les maires expérimentés (plus d'un mandat à leur actif) ou ceux appartenant à la fonction publique et donc plus familiers des rouages de l'administration publique. Non seulement, ils admettent un manque de considération de la part de l'État mais ils concèdent en majorité (61% pour les maires fonctionnaires et 64% pour les maires expérimentés) que l'organisation administrative du pays laisse trop de place à des doublons entre l'État et les collectivités territoriales.

Dans un rapport remis en mai 2024, Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières, estime le coût de l'enchevêtrement des structures à 4,8 milliards d'euros. Cela signifie que de nombreuses politiques publiques décentralisées sont aujourd'hui enchâssées dans des plans, schémas et autres contractualisations avec des opérateurs (telles que les ARS ou les agences de l'eau) où l'État assure un contrôle direct ou par délégation.

Pourquoi 5 milliards d'euros ?

Pour comprendre le montant d'économies demandées par l'État, rappelons que l'hypothèse de travail du gouvernement repose sur un dépassement par les collectivités de 3% de leurs dépenses initiales contre 24% pour l'État. Ce rapport de 1 à 8 semble donc être une clé de répartition assez mécanique de l'effort demandé par le gouvernement Barnier aux collectivités territoriales : 5 milliards d'euros pour ces dernières contre 40 milliards pour l'État central. En revanche, si on compare le déficit public des collectivités locales (0,35% du PIB en 2023) à celui de l'État (5,5% du

PIB), alors le rapport n'est plus de 1 à 8 mais de 1 à 15. Bercy aurait donc pu s'en tenir à cette autre règle et demander aux collectivités locales un effort plafonné à 2,6 milliards d'euros, soit deux fois moins que l'annonce finale du gouvernement. Enfin, l'argument selon lequel seules les 450 plus grandes collectivités seront en première pour assurer cet effort ne rassure pas les maires des petites communes. Car les premières n'hésiteront pas à réduire leur participation à destination des autres municipalités, au sein des intercommunalités.

Côté recettes, les collectivités n'ont aucune marge de manœuvre. Alors que la France reste le pays présentant le taux de prélèvements obligatoires le plus élevé d'Europe, il est aussi celui dont l'autonomie fiscale centrale est la plus forte. Cela signifie que les collectivités locales ont peu d'autonomie pour lever l'impôt. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a renforcé le contrôle financier exercé par l'État sur les municipalités, dont les ressources dépendent désormais principalement de transferts de l'État. Le mouvement de décentralisation engagé en 1982 est devenu un mouvement de recentralisation financière. Certes les compétences exercées n'ont pas été retirées par l'État mais les moyens financiers de les exercer relèvent de moins en moins des acteurs locaux. La France a inventé un modèle de centralisation dans la décentralisation.

La fonction de maire : un rôle de plus en plus complexe

Les difficultés budgétaires sont devenues si contraignantes qu'elles ont un impact sur le moral des maires. Devenue un véritable parcours d'obstacles, la fonction de maire se heurte à une inflation réglementaire, une multiplicité d'acteurs et une dilution de leurs compétences. La proportion de maires déclarant que leur mandat a un impact négatif sur leur vie personnelle est passée de 19 % en 2020 à 35 % en 2023. Cette progression reflète un mal-être croissant qui justifie une révision du statut de l' élu local. Parmi les propositions en discussion, la revalorisation des indemnités pourrait offrir un répit au gouvernement. Nos enquêtes montrent qu'en 2023, 48 % des maires jugeaient leur indemnité insuffisante, contre 25 % en 2020. Bien que légitimes, ces demandes se heurtent à un risque de perception négative par les citoyens, susceptibles de voir ces augmentations comme des privilèges. Or c'est précisément parce que les maires sont moins perçus comme des professionnels de la politique et facilement accessibles qu'ils bénéficient d'un niveau élevé de confiance (en moyenne 65% depuis 10 ans).

La démocratie locale comme moteur de transformation

Les maires sont au cœur du pacte social et démocratique français. Leur capacité à agir conditionne non seulement le bien-être des citoyens, mais aussi la stabilité et la vitalité de la démocratie locale. Dans un contexte où l'État se recentralise et où les tensions budgétaires s'accumulent, rendre justice au rôle des maires ne consiste pas simplement à alléger leur charge ou à revaloriser leurs indemnités. Il s'agit de réinventer un modèle où l'État, les collectivités et les citoyens travaillent ensemble, dans un esprit de respect mutuel et d'efficacité partagée.

Martial Foucault, professeur à Sciences Po et auteur de « Maires au bord de la crise de nerfs (Ed. de l'Aube, 2020)

Pour découvrir l'étude complète : <https://www.sciencespo.fr/cevipof/fr/etudes-enquetes/observatoire-democratie-proximite/>